



LCL
GPNO



MARS 2026

UNE ÉQUIPE
À VOTRE ÉCOUTE

INFOS INTERESSEMENT PARTICIPATION 2026

Voici les montants approximatifs bruts de ce que vous devriez percevoir :
Pour rappel les montants individuels relatifs à l'intéressement et à la participation tiennent compte pour moitié de la rémunération brut annuelle et pour moitié du temps de présence.

Les montants définitifs vous seront communiqués par AMUNDI.
Montant brut versé Intéressement et participation :

RBA	Montant RVC estimé
30 000 €	5 247 € (5 311 € versés en 2025)
35 000 €	5 586 € (5 654 € versés en 2025)
40 000 €	5 924 € (5 997 € versés en 2025)
45 000 €	6 263 € (6 340 € versés en 2025)
50 000 €	6 602 € (6 683 € versés en 2025)
60 000 €	7 280 € (7 369 € versés en 2025)

Compte tenu du nouvel accord signé par la **CFDT**, vous avez la possibilité de bénéficier d'un abondement.

Pour obtenir l'abondement maximal sur le PEE de 655 euros vous devez épargner un montant minimum de 1060 euros.

Versement sur le PERCOL : vous pouvez obtenir 650 euros d'abondement maximum si vous épargnez au minimum 2200 euros.

**Attention sans réponse de votre part auprès d'AMUNDI :
L'intéressement sera automatiquement versé sur votre PEE,
la participation sera automatiquement versée pour moitié sur votre PEE
et pour moitié sur votre PERCOL**



Valentine COROLLER
Déléguée Syndicale Référente
Elue CSE/CSEC
06 52 19 83 12



Hakim BEN AHMED
Délégué Syndical
Elu CSE/CSSCT/CSEC
Référent handicap groupe
06 61 48 33 37



Nathalie PEDEJOUAN
Déléguée Syndicale
Elue CSE/CSSCT
06 60 63 95 65



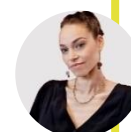
Laurent LEGOIS
Délégué Syndical
Représentant Syndical
07 87 20 87 16



Sylvie BEN AHMED
Elue CSE
Commission Nationale
d'Entraide



Thierry TROMPETTE
Elu CSE/CSSCT
Chargé d'affaires PRO PE
Champs-Élysées



Nabih AUBRY
Elue CSE
CEP BP ETOILE



Hugo DESFOSSES
Délégué Syndical
Elu CSE
DA CHATOU

ENTRETIEN INDIVIDUEL DE REMUNERATION

Nous vous informons que les entretiens auront lieu du 11 mars 2026 au 26 mars 2026. Sachez que tous les collègues bénéficiaires ou non d'une mesure salariale individuelle doivent être reçus.

Devant la recrudescence des incivilités, nous vous encourageons à les déclarer quel que soit la nature et le contexte de l'incivilité (téléphone, face à face, mail...).

Vous trouverez ci-dessous le chemin pour déclarer les incivilités :

- -LC'help
- -Mon unité au quotidien
- -Incivilités
- -Déclaration médico-sociale

La CFDT vous rappelle qu'il est très important de faire ces déclarations. Vous pouvez les déclarer en toute confiance. L'objectif n'est pas de juger les perceptions de chacun, mais de tenir compte des situations vécues afin de prendre des mesures adaptées cela vous permettra de préserver vos conditions de travail.

Et si on parlait de la bienveillance managériale

Le leadership ne se résume pas aux chiffres ni aux résultats immédiats.

C'est dans l'attention portée aux autres, le respect, et la reconnaissance que se crée la force d'une équipe.

Un manager qui écoute, qui remarque, qui valorise, laisse, bien évidemment une empreinte durable.

Exiger et viser la réussite ne nécessite pas de rabaisser autrui. Motiver et inspirer doivent rester le moteur d'un management bienveillant.

Les vraies réussites collectives naissent de l'humain avant tout, et ceux qui le comprennent se bâtissent des équipes capables de tenir dans la durée, avec engagement et fierté.

Prendre le temps d'écouter, ce n'est pas du temps perdu

Pour la CFDT être bienveillant, ce n'est pas une posture, c'est une vraie Force que l'on retrouve chez bon nombre de nos managers.

VOS ELUS CFDT :



Valentine COROLLER : 06 52 19 83 12 - Hakim BEN AHMED : 06 61 48 33 37
Nathalie PEDEJOUAN : 06 60 63 95 65 - Laurent LEGOIS : 07 87 20 87 16
Sylvie BEN AHMED : 06 25 76 71 29 - Thierry TROMPETTE : 06 14 25 48 84
Nabiha AUBRY : 06 45 37 51 58 - Hugo DESFOSES